

Croissance, inégalités et lutte contre la pauvreté

Autor(en): **Cling, Jean-Pierre / Vreyer, Philippe de / Razafindrakoto, Mireille**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **63 (2005)**

Heft 4: **Les politiques de lutte contre la pauvreté à l'orée du XXI siècle**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-141694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CROISSANCE, INÉGALITÉS ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ¹

JEAN-PIERRE CLING
PHILIPPE DE VREYER
MIREILLE RAZAFINDRAKOTO
FRANÇOIS ROUBAUD

*DIAL (Développement, Institutions & Analyses de Long terme) et
Institut de Recherche pour le Développement, Paris.
cling@diad.prd.fr*

> Cet article présente le résultat de simulations effectuées à partir d'une hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus. Tout en estimant que les pays africains ne pourront atteindre le premier des OMD, ces simulations mettent en évidence d'une manière générale les gains potentiels en termes de réduction de la pauvreté procurés par une croissance pro-pauvres, c'est-à-dire une croissance caractérisée par une augmentation de la part du revenu national détenue par les pauvres.

Dans les années 1990, la montée de la pauvreté dans de nombreux pays en développement (PED) et la persistance de la crise de la dette ont suscité une critique de plus en plus large des politiques d'ajustement structurel (PAS) fondées sur le «consensus de Washington» ainsi qu'une contestation de la légitimité des Institutions de Bretton Woods (IBW). Ces dernières ont réagi en annonçant l'abandon officiel des programmes d'ajustement structurel pour mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté, placée désormais au centre des politiques de développement. Cette prise de conscience a abouti à la définition dans le cadre des Nations Unies des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dont le premier vise à diviser par deux le pourcentage de la population vivant dans une situation de pauvreté extrême à l'horizon 2015 (pour un bilan critique des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté, voir Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2003).

Pourtant, la crédibilité des objectifs de réduction de la pauvreté fixés par la communauté internationale est mise en doute, ce qui suscite de nombreux débats portant sur le contenu et l'efficacité des nouvelles politiques. L'évaluation de l'impact respectif de la croissance macro-économique et de la réduction des inégalités de revenus sur la pauvreté monétaire constitue à cet égard une question centrale, qui est l'objet de ce papier. Cette évaluation est sujette à controverse et trois thèses s'affrontent, que l'on peut résumer de la manière suivante:

¹ Ce papier s'inspire largement de Cling et al. (2005).

- > un courant dominant soutient que «la croissance est bonne pour les pauvres», selon le titre qui peut sembler largement tautologique d'une étude de la Banque mondiale fréquemment citée (Dollar et Kraay, 2002); cette étude estime que l'élasticité de la pauvreté à la croissance est de 1 en moyenne et que la croissance n'a pas d'impact sur les inégalités;² elle conduit dans la pratique à privilégier l'objectif d'accélération de la croissance et à négliger les questions de distribution (thèse du *trickle down*);
- > une deuxième thèse va jusqu'à soutenir que «la croissance suffit pour réduire la pauvreté» (Bhalla, 2002; Sala-i-Martin, 2002); ses promoteurs considèrent que les statistiques de la Banque mondiale sont exagérément pessimistes et que la pauvreté s'est en fait fortement réduite dans le monde au cours des dernières décennies, sans qu'il soit nécessaire pour cela de faire appel à des politiques ciblées; autrement dit, l'élasticité de la pauvreté à la croissance est supérieure à 1 en moyenne et la croissance est historiquement *pro-pauvres*;
- > enfin, d'autres économistes parmi lesquels nous figurons adoptent une troisième approche, selon laquelle «la croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté» (Bourguignon, 2002; Cling *et al.*, 2004); en effet, nous insistons d'une part sur l'hétérogénéité des situations individuelles par pays (la croissance économique va souvent de pair avec une augmentation des inégalités) et d'autre part sur le fait que le niveau des inégalités a un fort impact sur l'évolution de la pauvreté; nous cherchons donc à analyser les interactions entre croissance-pauvreté et inégalités, dans le but d'apprécier les marges de manœuvre de la politique économique et les arbitrages en jeu.

La première section de ce papier met en évidence la progression de la pauvreté dans de nombreux PED au cours de la dernière décennie, dont la réduction de l'incidence au niveau mondial est surtout due à la Chine. Elle souligne également l'ampleur de l'incertitude affectant ces estimations, liée à la fois aux erreurs de mesure de la consommation des ménages et aux problèmes posés par les comparaisons internationales dans ce domaine.

La deuxième section décrit deux angles d'approche de la relation entre croissance, pauvreté (on se limite ici à la pauvreté définie en termes monétaires) et inégalités: une approche économétrique et une approche comptable. Dans les deux cas, on montre que l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen est d'autant plus importante que l'inégalité des revenus est faible.

La troisième section présente le résultat de simulations effectuées à partir d'une hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus. Tout en estimant que les pays africains ne pourront atteindre le premier des OMD, ces simulations mettent en évidence d'une manière générale les gains potentiels en termes de réduction de la pauvreté procurés par une croissance *pro-pauvres*, c'est-à-dire une croissance caractérisée par une augmentation de la part du revenu national détenue par les pauvres.

1. LA PAUVRETÉ: ÉVOLUTION RÉCENTE ET CONTROVERSES

Au début du XXI^{ème} siècle, la pauvreté demeure très répandue dans le monde selon les

² L'élasticité de la pauvreté à la croissance considérée ici correspond en fait à l'élasticité du revenu moyen du premier quintile de revenu au revenu moyen de l'ensemble de la population.

estimations de la Banque mondiale. Elle progresse même dans plusieurs régions, comme en Afrique sub-saharienne où la croissance économique demeure globalement très insuffisante. Les statistiques de la Banque mondiale ont été soumises à de nombreuses critiques au cours de la période récente, sans qu'il soit pour autant possible, en l'état actuel des connaissances, de leur substituer de meilleures données.

1.1. La progression de la pauvreté dans de nombreux PED selon la Banque mondiale
Selon la Banque mondiale (tableau 1), plus de la moitié de la population des PED vivait avec moins de 2 dollars par jour en 2001 (mesurés en parité de pouvoir d'achat), ce qui représentait un total de 2,7 milliards de pauvres. Un cinquième de la population de ces pays (soit plus d'un milliard de personnes) vivait avec moins de 1 dollar par jour, considéré comme le seuil de pauvreté extrême. Cette proportion était proche de 50% en Afrique sub-saharienne, où le pourcentage de pauvres est le plus élevé de toutes les grandes zones géographiques.

Région	Population vivant avec moins de 1\$ par jour			Population vivant avec moins de 2\$ par jour		
	En millions			En millions		
	1990	2001	2015*	1990	2001	2015*
Asie de l'Est & Pacifique	472	271	19	1 116	864	230
- Chine	375	212	16	825	594	134
- Hors Chine	97	60	2	292	271	9
Europe & Asie centrale	2	17	2	23	93	25
Amérique latine & Antilles	49	50	43	125	128	122
Moyen-Orient & Afrique du Nord	6	7	4	51	70	46
Asie du Sud	462	431	216	958	1 064	912
Afrique sub-saharienne	227	313	340	382	516	612
TOTAL	1 218	1 089	622	2 654	2 735	1 946
Hors Chine	844	877	606	1 829	2 142	1 812
	En %			En %		
	1990	2001	2015*	1990	2001	2015*
Asie de l'Est & Pacifique	29,6	14,9	0,9	69,9	47,4	11,3
- Chine	33,0	16,6	1,2	72,6	46,7	9,7
- Hors Chine	21,1	10,8	0,4	63,2	49,2	14,7
Europe & Asie centrale	0,5	3,6	0,4	4,9	19,7	5,2
Amérique latine & Antilles	11,3	9,5	6,9	28,4	24,5	19,6
Moyen-Orient & Afrique du Nord	2,3	2,4	0,9	21,4	23,2	11,9
Asie du Sud	41,3	31,3	12,8	85,5	77,2	54,2
Afrique sub-saharienne	44,6	46,4	38,4	75,0	76,6	69,2
TOTAL	27,9	21,1	10,2	60,8	52,9	32,0
Hors Chine	26,1	22,5	12,9	56,6	54,9	38,6

* : prévisions

Evolution de la pauvreté dans les pays en développement, par zone géographique
Source : Banque mondiale (2005)

Durant la dernière décennie, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a reculé de 472 à 271 millions en Asie de l'Est, malgré l'impact de la crise financière. Cette réduction a été particulièrement rapide en Chine, où le nombre de pauvres est passé de 375 à 212 millions. En revanche, le nombre de personnes vivant dans une situation d'extrême pau-

vreté s'est accru en Afrique sub-saharienne et dans les pays d'Europe et d'Asie centrale. On observe également une croissance du nombre de pauvres dans ces régions géographiques, ainsi qu'en Asie du Sud, en plaçant le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour. Quel que soit le seuil retenu, le nombre de pauvres a stagné en Amérique latine au cours de cette période.

Ces évolutions traduisent en grande partie les différentiels de croissance entre zones géographiques: la croissance chinoise a dépassé 10% par an au cours de la dernière décennie selon les estimations officielles (à peu près autant en termes de PIB par habitant), poursuivant le décollage économique observé depuis le début des années 1980; à l'autre extrême, le revenu par habitant a stagné en Afrique sub-saharienne, sachant que le PIB/habitant n'y dépasse pas en moyenne son niveau de 1960. D'une manière générale, les pays les plus riches en termes de PIB par habitant sont ceux où la proportion de pauvres est la plus faible. Néanmoins, cette relation varie d'un pays à l'autre: deux pays avec le même niveau de revenu par habitant peuvent avoir des pourcentages de pauvres très différents, si l'ampleur des inégalités des revenus diffère sensiblement, notamment autour de la ligne de pauvreté.

Selon ces chiffres, alors que la population mondiale devrait s'accroître d'1 milliard d'habitants d'ici 2015 (97% de l'accroissement provenant des pays en développement), diviser par deux la proportion de la population mondiale vivant dans une situation d'extrême pauvreté à cet horizon nécessiterait une réduction de la pauvreté mondiale à un rythme annuel de 3% à partir de 2001, à comparer avec le taux moyen de 2,3% par an observé entre 1990 et 2001.

Le tableau 1 présente également les principales prévisions de la Banque mondiale en ce qui concerne l'évolution de la pauvreté à l'horizon 2015 (Banque mondiale, 2005). Le scénario de base prévoit une croissance très rapide (3,5% par an du PIB/habitant en moyenne pour les PED de 2001 à 2015), à un rythme plus que double de celui enregistré durant les années quatre-vingt-dix. Dans ce scénario, l'objectif de division par deux par rapport à 1990 de la part de la population mondiale vivant avec moins de 1 dollar par jour serait atteint. Cette proportion, qui atteignait 27,9% en 1990, passerait ainsi de 21,1 à 10,2% entre 2001 et 2015. La Chine aurait une contribution majeure à cette évolution.

Cette réduction serait très inégalement répartie entre pays. La pauvreté extrême disparaîtrait quasiment en Chine (son incidence passerait de 29,6% à 1,2% de la population entre 1990 et 2015) et en Asie de l'Est. Elle se réduirait très rapidement en Asie du Sud (en Inde en particulier). En revanche, malgré l'hypothèse retenue, qu'on peut juger irréaliste, d'une croissance du PIB/habitant de 1,5% par an en moyenne (contre -1,2% au cours des années quatre-vingt et -0,5% durant la dernière décennie), le nombre de pauvres serait appelé à continuer à croître en Afrique sub-saharienne: au seuil de 1 dollar par habitant, il passerait ainsi de 313 à 340 millions entre 2001 et 2015, ce qui correspondrait à une légère diminution de la part de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté (de 46,4 à 38,4%). En fixant le seuil de pauvreté à 2 dollars par habitant, la Banque mondiale prévoit également une diminution rapide de la pauvreté en Asie de l'Est et du Sud et un nouvel accroissement du nombre de pauvres en Afrique sub-saharienne.

1.2. La mesure de la pauvreté est sujette à controverses.

La Banque mondiale constitue la principale source statistique sur la pauvreté dans le monde, à travers les bases de données internationales qu'elle construit à partir d'enquêtes réalisées

selon ses recommandations. Les méthodes de la Banque mondiale sont l'objet de nombreuses critiques. Ainsi Bhalla (2002) et Sala-i-Martin (2002) estiment qu'elles conduisent à une sur-estimation importante du nombre de pauvres tel que mesuré aujourd'hui, de sorte que le premier OMD aurait déjà été atteint. Pour d'autres au contraire, rien ne prouve que la pauvreté diminue dans le monde (Reddy et Pogge, 2003; Wade, 2004). Il est vrai que les difficultés sont nombreuses et les sources d'erreur multiples. La controverse tourne autour de deux grandes questions: quelle source de données faut-il privilégier? Comment établir les comparaisons internationales de pauvreté?

Le choix des sources de données utilisées – enquêtes ou comptes nationaux – est d'abord l'objet de débats. Les enquêtes auprès des ménages fournissent deux informations essentielles: une mesure des inégalités et une mesure du niveau de vie à travers le revenu ou la consommation moyenne par habitant, dont on peut déduire une évaluation de la pauvreté. C'est la source de données retenue par la Banque mondiale. Il est également possible d'utiliser de manière combinée la distribution issue des enquêtes et la consommation par habitant fournie par les comptes nationaux pour estimer d'une seconde manière la pauvreté. Or, pour diverses raisons non totalement éclaircies, non seulement la consommation telle qu'elle est mesurée dans les enquêtes est souvent très inférieure à celle mesurée par les comptes nationaux mais elle évolue en outre moins vite; une tendance que l'on retrouve dans tous les pays à des degrés divers. En adoptant la seconde méthode d'évaluation de la pauvreté, Bhalla (2002) obtient de ce fait un nombre de pauvres nettement plus faible que celui avancé par la Banque qui défend l'emploi des seules enquêtes.

Les comparaisons internationales de pauvreté, qui reposent sur le calcul de la parité des pouvoirs d'achat (PPA), sont également remises en cause. Le calcul de la PPA permet d'obtenir en monnaie nationale la somme nécessaire pour acheter le même panier de biens que ce que pourrait acheter un dollar aux USA. La référence à un panier de biens unique permet d'effectuer des comparaisons internationales, en d'autres termes d'additionner les pauvres du Burkina Faso avec ceux du Laos, pour calculer le nombre des pauvres dans le monde. L'année 1993 est prise comme année de référence parce que le calcul de la PPA est actuellement effectué à partir de relevés de prix réalisés dans le cadre du dernier exercice du Programme International de Comparaison (PCI) des Nations Unies, auquel ont participé une centaine de pays.

Deaton (2003) et Reddy et Pogge (2003) critiquent l'usage de cet indice dans le calcul de la pauvreté notamment parce que le panier de biens et de services dont les prix sont relevés n'est pas forcément représentatif de celui des ménages pauvres, ce qui peut induire un biais dans l'établissement de la PPA et, par voie de conséquence, dans celui du nombre des pauvres. De plus tous les pays n'ont pas participé aux exercices précédents, ce qui oblige à recourir à des estimations plus ou moins précises de leur indice de PPA à partir d'informations parcellaires. C'est le cas de la Chine, qui n'a jamais participé au programme, et de l'Inde pour l'exercice 1993. Or, de par leur poids démographique, ces pays ont une importance prépondérante dans l'évolution du taux de pauvreté mondial.

Tout en reconnaissant la pertinence de ces différentes critiques, force est de constater qu'aucune meilleure mesure alternative n'apparaît de manière incontestable en l'état actuel des choses. Pour cette raison, et malgré ces réserves, l'ensemble des calculs que nous effectuons dans la suite du texte sont basés sur les données de la Banque mondiale.

2. LIEN ENTRE CROISSANCE, PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS

Dans une économie en croissance, la baisse de la pauvreté absolue dépend mécaniquement de deux facteurs: d'une part, l'augmentation du revenu moyen de la population, à distribution relative des revenus inchangés, conduit à une réduction de la pauvreté; d'autre part, à revenu moyen inchangé, toute redistribution des revenus en direction des pauvres produit le même effet. De façon évidente et en combinant ces deux facteurs, une croissance positive accompagnée d'une augmentation de la part du revenu national détenue par les pauvres, labellisée depuis peu sous le terme de croissance *pro-pauvres*, conduit mécaniquement à une réduction de la pauvreté plus forte que si le revenu des pauvres augmente moins ou aussi vite que celui du reste de la population. Cependant, la relation entre croissance, inégalité et évolution de la pauvreté va au-delà de cette simple décomposition.

Récemment, tout un pan de la littérature théorique et empirique, alimentée notamment par la disponibilité de nouvelles bases de données internationales, s'est développé pour explorer la complexité des interactions entre ces trois termes. Deux types d'approches complémentaires sont en général mobilisés pour traiter ce problème: l'approche économétrique et l'approche arithmétique qui cherche à établir une décomposition comptable de l'effet des deux facteurs sur la pauvreté.

2.1. La croissance est bonne pour les pauvres...mais de manière très variable

La plupart des travaux adoptent une approche économétrique, qui consiste à utiliser les données disponibles sur les épisodes passés de croissance et sur l'évolution concomitante de la pauvreté pour identifier la valeur de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen.³ Depuis la fin des années 1980, un grand nombre de pays développés et en développement ont réalisé des enquêtes de type budget-consommation sur des échantillons représentatifs avec une fréquence variable. Cet afflux de données a permis la réalisation d'études en panel et de pallier, au moins partiellement, les problèmes récurrents des analyses menées sur une coupe transversale pays, liés aux effets fixes non contrôlés, aux erreurs de mesure et aux difficultés à convertir de façon satisfaisante les différentes monnaies dans une seule et même unité. Ces études obtiennent une élasticité du taux de pauvreté (au seuil de 1 \$ PPA/jour) au revenu comprise entre -2 et -3 selon la taille de l'échantillon retenu. Ces valeurs indiquent qu'une hausse du revenu moyen de 1% se traduirait par une baisse comprise entre 2% et 3% du taux de pauvreté (ou du nombre de pauvres, si la population est inchangée).

Cependant ces études ne tiennent pas compte du fait que cette élasticité dépend également des inégalités de la distribution et du niveau de développement, que l'on peut définir comme le ratio entre le revenu moyen et la ligne de pauvreté retenue. Un exemple caricatural permet d'illustrer ce point. Supposons que tout le monde ait le même revenu, inférieur à la ligne de pauvreté. Dans ce cas, en fonction de la position de la ligne de pauvreté par rapport au revenu moyen – donc du niveau de développement – une augmentation de 1% de ce revenu se traduira par une réduction nulle ou au contraire égale à 100% du taux de pauvreté. Tel ne sera évidemment pas le cas, si la distribution des revenus est continue. Supposons maintenant que la distribution des revenus soit continue et symétrique. Il est alors clair que si la

³ Dans ce qui suit nous emploierons le terme «revenu moyen» pour désigner le niveau de vie moyen des populations considérées. En pratique revenu et consommation sont utilisés dans les analyses. Notre étude utilise le niveau de la consommation.

ligne de pauvreté est située à droite du revenu moyen, une augmentation de 1% de ce revenu aura un impact proportionnellement plus faible sur le taux de pauvreté que si cette ligne est située à gauche (et à égale distance de la moyenne). Cette remarque met aussi en évidence l'influence du seuil de pauvreté choisi (1\$, 2\$, etc.) sur l'élasticité croissance-pauvreté, sachant que cet aspect est implicitement éludé par de nombreuses publications.

La littérature économétrique récente a cherché à prendre en compte ces éléments dans l'estimation de l'élasticité. Ainsi Bourguignon (2002), sur un échantillon de 113 épisodes de croissance correspondant à 51 pays, estime que la prise en compte du niveau de développement et de l'inégalité des revenus améliore sensiblement le pouvoir explicatif de la régression du taux de réduction de la pauvreté sur le taux de croissance. Un moindre niveau de développement, de même qu'une inégalité des revenus plus forte, sont associés à une réduction moins rapide de la pauvreté au cours des épisodes de croissance positive (et, corrélativement, à une augmentation moins rapide de la pauvreté lorsque la croissance est négative).

Enfin, s'il fait peu de doutes que la croissance joue significativement sur la réduction de la pauvreté, ce résultat ne clôt pas pour autant la discussion. En effet: quelle est la vitesse de réduction de la pauvreté et de quoi dépend-t-elle? En particulier, quel rôle peut être attribué aux variations des inégalités?

Sur ce point, l'étude de Dollar et Kraay (2002), *Growth is good for the poor*, a joué un rôle central dans la relégation au second plan, voire dans la mise à l'écart, des politiques de redistribution. Les deux auteurs y montrent qu'en moyenne les épisodes passés de croissance ne se sont pas accompagnés de modifications significatives de la répartition des revenus au détriment ou en faveur des plus démunis. Ils parviennent à cette conclusion en montrant que le revenu moyen du premier quintile de la population évolue, en moyenne, au même rythme que le revenu moyen de la population prise dans sa globalité. En d'autres termes, la croissance serait neutre en termes d'inégalités de revenus. En dépit des précautions prises pour constituer la base de données et de la robustesse des méthodes économétriques employées pour l'estimation, cette étude pose au moins deux types de problèmes:

- > d'une part, elle est basée sur un panel de pays qui regroupe des pays à hauts revenus et des pays à revenus moyens ou faibles. On peut s'interroger sur la pertinence d'un tel regroupement, dans la mesure où les pays inclus dans l'échantillon diffèrent très largement dans leur organisation sociale et économique. Certes Dollar et Kraay emploient une méthode qui est robuste à la présence d'effets fixes, mais certaines différences institutionnelles, même si elles sont fixes sur la période considérée, peuvent n'avoir d'importance dans la constitution du revenu des pauvres qu'au cours de certaines périodes. Par exemple, la présence dans les pays développés de systèmes de protection sociale étendus et efficaces peut protéger les pauvres contre les effets des chocs macroéconomiques négatifs. Ces systèmes jouent un rôle nettement moins important lors des épisodes de croissance positive. Il n'est pas certain que les variables de contrôle employées par Dollar et Kraay permettent de tenir compte de tels effets.
- > d'autre part, comme le remarque Bhalla (2002), la présence dans l'échantillon des pays d'Europe de l'Est et des anciennes républiques soviétiques biaise l'estimation; en effet, ces pays ont connu à la fois une hausse des inégalités et une baisse des niveaux

de vie avec une diminution de 1% du revenu moyen se traduisant en moyenne par une baisse de 1,6% du revenu du premier quintile durant la période 1980-2000, soit une élasticité de l'ordre de 1,6; or cette forte élasticité s'interprète de manière totalement inverse de la manière dont elle s'interpréterait si le revenu moyen avait augmenté et non diminué, sachant que l'expérience des anciens pays socialistes (combinaison de hausse des inégalités et de baisse des revenus) est historiquement inédite; plus généralement, ce problème se pose de la même manière pour tous les pays en récession.

La relative fragilité des conclusions de Dollar et Kraay est mise en évidence par Ghura, Leite et Tsangarides (2002). Partant de la même base de données que Dollar et Kraay et employant la même méthode d'estimation en complétant la liste des variables explicatives, ils aboutissent à une élasticité du revenu moyen des pauvres au revenu moyen de la population égale à 0,82, statistiquement différente de l'unité au niveau 2%. Ce résultat n'est cependant pas totalement comparable à celui obtenu par Dollar et Kraay dans la mesure où les échantillons sont différents, du fait de la sélection opérée par l'ajout de variables explicatives. Il n'en souligne pas moins la fragilité des conclusions de Dollar et Kraay. Les auteurs en déduisent la nécessité d'employer une méthode d'estimation plus robuste à l'incertitude sur la liste des variables explicatives du modèle et utilisent une procédure d'estimation bayésienne. Ils obtiennent alors une élasticité plus forte, 0,94, mais toujours statistiquement inférieure à l'unité.

Nous ne commentons pas en détail ici les conclusions de Bhalla (2002), qui construit ses propres données en combinant résultats d'enquêtes et comptes nationaux. Bhalla aboutit à des taux de pauvreté beaucoup plus faibles que les données habituelles et à des élasticité-pauvreté-croissance supérieures à celles des autres études (d'où son affirmation selon laquelle «la croissance suffit pour réduire la pauvreté»). Toutefois, sa méthode nous semble incohérente dans la mesure où il ajuste les moyennes des enquêtes aux données de comptabilité nationale qu'il considère de meilleure qualité sans justifier pour autant son hypothèse. En résumé, la littérature empirique tend à montrer qu'en moyenne, la croissance serait, au pire, légèrement inégalitaire et au mieux neutre sur la distribution.⁴ L'absence de résultats probants observés dans le passé pour les politiques de redistribution induit à penser que les politiques de croissance sont plus faciles à concevoir et à mettre en œuvre. Cependant, une telle conclusion n'est pas nécessairement justifiée. En premier lieu, l'approche économétrique qui par nature fournit des estimations «en moyenne», ne signifie pas pour autant que la croissance pro-pauvres soit irréalisable. En second lieu, les résultats de la littérature empirique présentés ci-dessus nous renseignent sur la façon dont ont évolué dans le passé croissance et inégalités, et leur conséquence en termes de pauvreté, mais ne nous disent rien sur les mécanismes de transmission des unes aux autres. Pour ce faire, une approche moins positive et plus normative est nécessaire. Ce sont ces deux directions qu'il convient d'explorer maintenant.

2.2 La croissance pro-pauvres existe-elle?

L'examen de la base de données utilisée par Dollar et Kraay montre l'importance de l'hé-

⁴ Pour une revue de la littérature sur ce point, voir Cling et al., 2004.

térogénéité sous-jacente à la relation moyenne entre croissance et inégalité. Le tableau 2 illustre clairement la diversité des situations individuelles ou régionales. L'ensemble des 234 épisodes de croissance positive de la base a été réparti en quatre classes, suivant leur caractère plus ou moins redistributif:

- > *fortement pro-pauvres*, si l'élasticité du revenu moyen du quintile le plus pauvre par rapport au revenu moyen global est supérieure à 2;
- > *modérément pro-pauvres* si elle est comprise entre 1 et 2;
- > inversement, croissance très inégalitaire ou très régressive lorsque le revenu des plus pauvres augmente moins de deux fois moins vite que l'ensemble;
- > *modérément inégalitaire ou régressive* si l'élasticité est comprise entre 0,5 et 1.

L'analyse menée par Cling *et al.* (2005) montre que les épisodes de croissance se répartissent de façon à peu près égale entre épisodes *pro-pauvres* et épisodes *régressifs*. De plus, plus de la moitié des épisodes s'accompagne de changements distributifs très prononcés (élasticité supérieure à 2 ou inférieure à 0,5). Ainsi, la croissance *fortement pro-pauvres*, représente un peu plus de 20% de l'ensemble des épisodes, tandis que près d'un sur trois correspond à une croissance *très régressive*.

Cet examen rapide suggère que les élasticités moyennes proches de l'unité identifiées par l'économétrie de la croissance ne pourraient être qu'un effet d'optique. L'estimation économétrique «écrase» en effet singulièrement la variance observée dans tous les types de pays. Au total, même si un fort niveau de développement semble limiter les chocs distributifs les plus négatifs sur les pauvres, il n'y a pas de fatalité à ce que les pays parmi les plus pauvres ne puissent redistribuer en direction des plus démunis. De plus il ne semble pas y avoir d'arbitrage entre croissance et réduction de la pauvreté: la croissance *pro-pauvres* existe bien. Ces résultats seront mobilisés pour calibrer les simulations de la section suivante.

La seconde façon d'analyser les liens entre pauvreté, croissance et inégalités consiste à dériver des propriétés analytiques de la relation entre ces trois éléments moyennant un certain nombre d'hypothèses concernant la distribution et son évolution.

Sous l'hypothèse de log-normalité des revenus, dont de nombreux travaux ont montré qu'elle constitue une excellente approximation, Bourguignon (2002) montre que l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen est une fonction positive du niveau de développement⁵ et négative de l'écart-type de la distribution du logarithme du revenu.

Les exemples présentés dans le tableau 2 illustrent cette relation. Alors que les niveaux de consommation par habitant du Mexique et de la Turquie sont très proches, l'élasticité du taux de pauvreté à la consommation moyenne est deux fois supérieure dans ce dernier pays, en raison du relativement faible niveau d'inégalités observé. De la même manière, l'élasticité du taux de pauvreté de la Turquie est aussi deux fois supérieure à celle du Ghana dont le niveau de développement est plus de quatre fois inférieur (alors que les indices de Gini sont équivalents). Ces exemples suggèrent que le poids des inégalités dans la détermination du niveau de sensibilité de la pauvreté à la croissance est prépondérant.

⁵ Mesuré par le rapport entre le niveau de consommation moyen par tête et la ligne de pauvreté.

Pays	Consommation par tête en 2001 (\$ PPA)	Indice de Gini*	Elasticité du taux de pauvreté au revenu moyen (2001)
Ghana	577	41	0,9
Mexique	2536	55	0,9
Turquie	2539	40	1,8

* Mesuré en 1998 pour Ghana et en 2000 pour le Mexique et la Turquie

Valeur théorique de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen pour une sélection de pays

Source: Banque mondiale, base PovcalNet, 2004, calculs des auteurs

Quelle est la portée de ce résultat théorique? Bourguignon (2002) estime un modèle dans lequel la variation observée du taux de pauvreté est régressée sur la valeur théorique de l'élasticité multipliée par le taux de croissance du revenu moyen. Sous l'hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus, le coefficient de cette variable devrait être égal à l'unité. Les résultats tendent à confirmer cette hypothèse. Cependant, bien que le R^2 soit élevé, il demeure nettement inférieur à l'unité (0,59), ce qui suggère que l'interaction entre pauvreté, inégalités et croissance est plus complexe que celle que l'on peut capturer en supposant que la distribution est log-normale.

Ces différents résultats suggèrent que les inégalités constituent bien une dimension importante du problème à ne pas négliger dans la lutte contre la pauvreté. Pour Bourguignon, la réduction des inégalités génère un «double dividende»: non seulement elle contribue à réduire la pauvreté à travers un pur effet de redistribution, mais de plus cette baisse entraîne une accélération du rythme de réduction de la pauvreté, car l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen dépend de façon étroite et négative du degré d'inégalité des revenus.⁶ Dès lors la question à laquelle il est intéressant de répondre concerne l'ampleur de ce double dividende. Plus précisément, est-il possible de parvenir à croître tout en redistribuant en direction des plus pauvres? Dans l'affirmative, peut-on quantifier les gains générés par la réduction des inégalités lorsque la croissance s'accompagne de redistribution?

3. QUEL ARBITRAGE CROISSANCE/INÉGALITÉS

POUR ATTEINDRE LE PREMIER DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE?

Dans cette section, nous procédons à une simulation numérique dérivée des discussions ci-dessus (pour les détails de la méthode, voir Cling et al, 2004). En mobilisant les résultats de la section précédente, nous cherchons à éclairer à quelles conditions en termes d'arbitrage croissance/distribution, l'objectif de réduction de moitié entre 1990 et 2015 de l'incidence de la pauvreté, objectif aujourd'hui largement repris par les DSRP nationaux, pourra être atteint.

Au cours de la période récente, les publications se sont multipliées pour étudier la faisabilité de cet objectif. Désormais, la Banque mondiale présente chaque année dans ses *Global Economic Prospects* des estimations du taux de pauvreté extrême par grandes zones de développement à l'horizon 2015. Le point commun à ces études est qu'elles utilisent des méthodes de régression linéaire pour obtenir une estimation de l'élasticité du taux de pauvreté

⁶ On peut même parler de «triple dividende» si l'on admet que la réduction des inégalités accélère la croissance.

extrême au revenu ou à la consommation privée par tête. Plus généralement, quelle que soit la sophistication des calculs, les projections issues de ces travaux font au mieux l'hypothèse d'une élasticité-revenu du taux de pauvreté constante, qu'elle soit uniforme pour l'ensemble des PED ou différenciée par pays ou régions. La possibilité de parvenir ou non à l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté dépend alors uniquement du taux de croissance projeté par les auteurs. Or, même en n'introduisant pas d'effet positif de la réduction des inégalités sur la croissance, dont la validité empirique reste encore à asseoir, la non prise en compte du «double dividende» de la baisse des inégalités sur la pauvreté mentionné plus haut conduit à en sous-estimer l'impact et partant à négliger l'intérêt potentiel des politiques de redistribution. De fait, la Banque mondiale tend à mettre l'accent sur l'importance déterminante de la croissance dans la lutte contre la pauvreté et à reléguer les autres facteurs au second plan.

3.1. Comment peut évoluer la pauvreté absolue d'ici à 2015?

L'approche adoptée ici vise à combler cette lacune. Elle s'appuie sur le résultat établi par Bourguignon, sous l'hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus, et utilise les données employées par la Banque mondiale pour établir ses prévisions d'évolution de la pauvreté disponibles sur son site depuis juin 2004.⁷ Entièrement constituée à partir de résultats d'enquêtes auprès des ménages, cette base de données fournit toutes les informations nécessaires à la simulation: indice de Gini, taux de pauvreté absolue à 1 dollar PPA, part du premier quintile dans le total des revenus et niveau de consommation privée par tête pour une ou plusieurs années au cours de la période de référence (1990-2001). Pour un total de 93 pays et moyennant une série d'hypothèses complémentaires, l'évolution de la pauvreté extrême a été simulée jusqu'en 2015, année par année. Comme l'originalité du travail repose sur la décomposition comptable de l'élasticité du taux de pauvreté, qui varie en fonction du niveau de développement et de la distribution, deux scénarios de croissance et d'évolution des inégalités ont été croisés. Si l'objet de l'exercice est principalement heuristique, nous avons cependant retenu un jeu d'hypothèses relativement réalistes: parmi les deux scénarios de croissance mondiale utilisés, l'un correspond à la projection la plus récente de la Banque mondiale (2005) et l'autre à la prolongation pure et simple des rythmes de croissance observés dans chaque région du monde au cours des années 1990. Par ailleurs, les plages de variation des inégalités sont compatibles avec celles observées dans le passé (cf. tableau 2). La question à laquelle nous cherchons à répondre concerne l'ampleur du «double dividende». Plus précisément, dans quelle mesure et à quelles conditions la lutte contre les inégalités est-elle susceptible de faciliter l'atteinte de l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté absolue?

La simulation démarre à partir de l'année 2002. La population des pays retenus se montait en 2001 à 4 753 millions d'habitants, soit 92% de l'ensemble des pays en développement. Selon nos estimations, cette population comportait alors 989 millions de pauvres, correspondant à un taux de pauvreté extrême égal à 20,8%, soit un taux très proche des 21,1% obtenus par la Banque mondiale (2005) pour l'ensemble des pays en développement (les pourcentages correspondants pour 1990 sont de respectivement 27,8% et 27,9%). Nous effectuons trois hypothèses distributives:

⁷ Il s'agit de la base PovcalNet (<http://research.worldbank.org/PovcalNet/jsp/index.jsp>).

- > croissance *neutre*, qui correspond à une croissance de la consommation moyenne du premier quintile égale à celle de la croissance globale de la consommation;
- > croissance *pro-pauvres*; nous retenons l'hypothèse qu'en moyenne la consommation privée par tête du premier quintile croît deux fois plus vite que celle de l'ensemble de la population;
- > croissance *régressive*, simulée en supposant au contraire que la consommation moyenne dans le premier quintile croît deux fois moins vite que celle du reste de la population.⁸

Au niveau mondial, le résultat de notre simulation à l'horizon 2015 pour le pourcentage de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté (soit 11,1% de la population mondiale) dans l'hypothèse de croissance neutre basée sur le scénario de base de la Banque mondiale correspondant à une croissance rapide de 3,8% par an pour le PIB/habitant des PED en moyenne d'ici à 2015 (scénario 1), est très proche de la prévision de la Banque mondiale présentée dans son *Global Economic Prospects* (10,2%, voir tableau 1 ci-dessus), en partant d'un pourcentage équivalent en 1990 (27,8% contre 27,9%). Les résultats en niveau (nombre de pauvres) ne sont par contre pas comparables puisque nos simulations s'appuient sur un sous-échantillon de la population des pays en développement.

La comparaison des différents taux de pauvreté obtenus selon les effets supposés de la croissance sur les inégalités montre que le «double dividende» de la réduction des inégalités est loin d'être négligeable. Ainsi, pour l'hypothèse de base de la Banque mondiale en termes de croissance mondiale (scénario 1), le nombre de pauvres est réduit de plus de 120 millions si la croissance est *pro-pauvres* par rapport à la situation où elle est *neutre* et de 170 millions par rapport à la croissance *régressive*. Quel que soit le scénario, le recul du nombre de pauvres est supérieur à 60 millions et il est d'autant plus important que la croissance est forte, conformément à la formule établie par Bourguignon. À l'échelle de l'ensemble des PED, le premier OMD serait atteint pour le scénario 1 dans tous les cas de figure. En revanche, dans l'hypothèse reprenant la tendance passée correspondant à une croissance de 2,1% par an du PIB/habitant pour l'ensemble des PED (scénario 2), seule la croissance *pro-pauvres* permettrait presque la division de l'incidence de la pauvreté par deux entre 1990 et 2015.

Les résultats des simulations pour la Chine et l'Inde, deux pays où vivaient près des deux tiers des pauvres au niveau mondial en 1990, méritent également d'être commentés. Les écarts entre les différents types de croissance sont très significatifs à l'horizon 2015, particulièrement dans le cas de l'Inde où le nombre et la proportion de pauvres sont les plus importants des deux pays: par exemple, les résultats de notre simulation suggèrent que si, conformément au scénario de la Banque mondiale, l'Inde croît à un rythme annuel de 4,1% jusqu'en 2015, une croissance *pro-pauvres* permettrait de réduire le nombre de pauvres d'environ 60 millions supplémentaires par rapport à une croissance *neutre*. Selon ce scénario, l'incidence de la pauvreté deviendrait très faible (inférieure à 7%) en Chine quel que soit le type de croissance, tandis que le nombre de pauvres ne connaîtrait qu'une légère diminution hors Chine et Inde, et augmenterait d'environ 100 millions en Afrique sub-saharienne.

⁸ Afin d'éviter l'erreur de Dollar et Kraay (2002) concernant les épisodes de croissance négative, l'élasticité retenue dans ce cas sous l'hypothèse de croissance *pro-pauvre* est fixée à 0,5, ce qui correspond à une baisse de la consommation du quintile le plus pauvre deux fois moins rapide que celle de l'ensemble de la population; et réciproquement pour la croissance *régressive*.

L'examen des résultats par région montre cependant que l'ampleur des gains en termes de réduction de la pauvreté liés à une croissance *pro-pauvres* varie sensiblement d'une zone à l'autre. En effet, comme énoncé précédemment, le caractère *pro-pauvres* de la croissance est d'autant plus bénéfique que celle-ci est forte. Il s'agit là, à la fois, d'un simple effet de redistribution, lié au fait que plus la croissance est forte et plus la quantité de revenus à redistribuer vers les pauvres est élevée et d'une manifestation du double dividende, provenant du fait que plus la croissance est forte et plus le niveau de développement augmente rapidement, entraînant un accroissement de la sensibilité du taux de pauvreté au taux de croissance. Ces effets sont ensuite naturellement d'autant plus forts que le revenu de départ est lui-même élevé. L'analyse ci-dessus explique que la croissance *pro-pauvres* ait autant d'effet pour l'Asie du Sud par exemple et au contraire si peu d'effet pour la zone Afrique sub-saharienne: pour le continent dans son ensemble, et ceci quel que soit le scénario considéré, les différents types de croissance aboutissent à des résultats remarquablement proches en termes de nombre de pauvres et de pourcentage de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté; selon nos simulations, ce pourcentage atteindrait autour de 40% à l'horizon 2015 dans le scénario 1 et environ 46% dans le scénario 2.

3.2. Niveau de développement et inégalités structurelles: le poids du passé

La médiocre performance de l'Afrique sub-saharienne pour l'évolution prévue de la pauvreté – quel que soit le scénario retenu – s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement. D'une part, les prévisions de croissance, nettement inférieures à celles des autres zones (+1,5% dans le cas le plus favorable contre +3,8 % en moyenne), ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté. D'autre part, l'Afrique pâtit d'un plus faible niveau de développement initial et d'un niveau élevé des inégalités de revenus, ce qui lui confère une faible valeur moyenne de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu.

Pour que les pays africains atteignent l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté, il faudrait qu'ils connaissent jusque l'année 2015 une croissance particulièrement forte du revenu par tête. C'est ce que montre nos simulations dans lesquelles, pour une sélection de pays, nous avons reporté le taux de croissance annuel moyen de la consommation par habitant nécessaire pour parvenir à l'objectif. Pour la plupart des pays africains retenus, le niveau de croissance requis pour parvenir à réduire de moitié le niveau de la pauvreté absolue est très élevé et nettement supérieur à celui qu'ils ont connu au cours de la dernière décennie.

Cette simulation montre également que, pour un même niveau de développement, ce sont les pays où l'inégalité est la plus faible qui ont le plus de chances de parvenir à l'objectif. La comparaison entre le Malawi et la Tanzanie est à cet égard éclairante: bien que partant d'un niveau de développement et d'un taux de pauvreté similaires, le rythme de croissance (neutre) nécessaire pour atteindre l'objectif du Millénaire est beaucoup moins contraignant pour le Malawi parce que le niveau des inégalités y est sensiblement inférieur. Le même constat peut être fait pour le Mozambique et l'Ethiopie. Dans l'ensemble, la plupart des pays africains ne pourront pas relever le défi, à moins d'une rupture historique radicale, à l'inverse de nombreux autres PED, pour qui le rythme de croissance de la décennie 1990 est supérieur au rythme requis.

Plus généralement, bien que la valeur de l'élasticité du taux de pauvreté absolue au revenu soit une fonction croissante du niveau de développement et décroissante du niveau des iné-

galités, la façon dont cette valeur varie n'est pas linéaire. Pour illustrer ce point, nous avons simulé l'évolution de l'élasticité moyenne sur une période de 15 ans pour les pays de notre échantillon en supposant un taux de croissance commun égal à 3,8% par an (scénario 1). Même s'il est difficile de «normer» l'arbitrage entre croissance et inégalités, il semble que l'évolution de l'élasticité soit plus sensible au second facteur. En premier lieu, on observe que la croissance, lorsqu'elle est neutre, contribue peu à modifier la valeur de l'élasticité. En second lieu, il apparaît que pour les pays où l'inégalité est très élevée (cas de l'Amérique Latine) ou pour ceux dont le niveau de développement très faible est combiné à des inégalités substantielles (cas de l'Afrique sub-saharienne), les effets bénéfiques de la dimension *pro-pauvres* de la croissance prennent beaucoup de temps à se manifester. La comparaison de l'évolution de l'élasticité entre l'Afrique sub-saharienne et l'Asie du Sud est éclairante sur ce point. Malgré un niveau de consommation par tête similaire, le niveau très supérieur des inégalités en Afrique conduit à accroître l'élasticité moyenne (moyenne arithmétique) de 0,8 en 2001 à 1,5 en 2015 en cas de croissance *pro-pauvres* (et à seulement 0,9 si la croissance est neutre); le niveau et l'accroissement de l'élasticité sont beaucoup plus importants en Asie du Sud (de 1,4 en 2001 à 3,1 ou 3,8 en 2015 suivant le type de croissance).

Au bout du compte, les simulations montrent que, si les conditions sont réunies, les bénéfices des politiques de redistribution en termes de lutte contre la pauvreté peuvent être potentiellement beaucoup plus importants que les méthodes de calcul traditionnelles pourraient le laisser penser. Le fameux «double dividende» de la réduction des inégalités sur la pauvreté doit être pris en compte. Cependant, l'évolution de l'élasticité du taux de pauvreté s'avère très sensible aux conditions initiales, les pays pauvres et inégalitaires étant de ce point de vue doublement handicapés. Le poids *a priori* prépondérant des inégalités structurelles devrait conduire à envisager sérieusement la possibilité de mettre en œuvre des politiques de redistribution radicales, qui, pour peu qu'elles n'inhibent pas de façon trop marquée la croissance (elles pourraient même avoir l'effet inverse), seraient susceptibles d'engendrer des effets dynamiques particulièrement favorables. Vaste programme, s'il en est! À la fois pour éviter les ruptures qu'un tel choc pourrait causer (l'expérience en cours au Zimbabwe étant là pour inciter à la prudence), mais aussi pour en imaginer les modalités opératoires (quel type de redistribution: revenus, patrimoine, facteurs, etc.?) et bien sûr l'économie politique.

CONCLUSION

La prééminence accordée à la croissance comme instrument de lutte contre la pauvreté par un courant d'économistes dont Dollar et Kraay se sont fait le porte-drapeau a conduit à négliger d'autres éléments tout aussi importants, relatifs aux questions d'inégalités au sens large, qui peuvent aussi être reliés à la question générale de l'organisation sociale et de la participation citoyenne désignée en anglais sous le terme d'*empowerment*. Ce choix des IBW influence directement les politiques de réduction de la pauvreté; celles-ci négligent largement, voire s'opposent à toute politique active de réduction des inégalités.

Nous avons montré dans ce papier la nécessité d'élargir la perspective en mettant empiriquement en évidence l'impact d'une réduction du niveau des inégalités de revenu dans un pays sur l'évolution de la pauvreté monétaire à long terme, sans pour autant entrer dans l'analyse du contenu de ce type de politiques. L'importance de cet élargissement est d'autant plus grande qu'il est manifeste que les objectifs que s'est assignée la communauté internationale

en termes de réduction de la pauvreté ne seront pas tenus, au moins pour des continents entiers tels que l'Afrique sub-saharienne. La prudence s'impose d'ailleurs en ce qui concerne la prédiction faite par la Banque mondiale d'une division par deux de la pauvreté au niveau mondial entre 1990 et 2015, si on se rappelle que la même prévision avait déjà été effectuée en 1990 pour la période 1985-2000 alors que le pourcentage global a finalement à peine diminué au cours de cette période. Dans le même ordre d'idées, rappelons aussi l'incertitude considérable affectant ces statistiques sur le passé mise en évidence notamment par le débat suscité par Bhalla, qui ne pourra être réduite à long terme qu'au prix d'un effort considérable d'investissement dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, notre analyse nous conduit à affirmer que la croissance ne suffit pas pour la réduction de la pauvreté; elle en est une condition nécessaire mais doit s'accompagner de la mise en place de politiques de réduction des inégalités présentes et futures. Pour cette raison, nous préconisons de ne pas se limiter à l'approche à la fois consensuelle et réductrice de la lutte contre la pauvreté, porteuse d'ambiguïtés et source potentielle de fortes désillusions comme on l'a vu, mais d'élargir le champ à la lutte contre les inégalités et l'exclusion.

Il serait d'ailleurs utile que des travaux ultérieurs aillent plus loin dans cette voie, en évaluant précisément l'impact sur la pauvreté de mesures bénéficiant directement à des populations démunies ciblées, comparé à celui de mesures indirectes agissant à travers la réduction des inégalités. Il conviendrait aussi de mieux apprécier l'ampleur possible du «double dividende» mis en évidence par cet article à partir d'une évaluation rétrospective des politiques redistributives menées dans quelques pays, et de leur impact en matière de pauvreté et d'inégalités.

Pour prendre en compte la relation entre croissance-pauvreté et inégalités dans toute sa complexité, un approfondissement de l'effort méthodologique engagé par les chercheurs au cours des dernières années est enfin nécessaire. Cet approfondissement devrait viser d'une part à éviter l'arbitraire habituel dans le choix des indices et des seuils de pauvreté monétaire, et d'autre part à dépasser une approche globale dans le but de tirer tout le bénéfice potentiel de l'information individuelle procurée par les enquêtes auprès des ménages.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque mondiale, *Global Economic Prospects and the Developing Countries 2005*, Washington, D.C., 2005.

S. Bhalla, *Imagine There's No Country: Poverty, Inequality and Growth in the Era of Globalization*, Washington, D.C., Institute for International Economics, 2002.

F. Bourguignon, «The growth elasticity of poverty reduction: explaining heterogeneity across countries and time periods», *Working paper* N°2002-03, Paris, DELTA, 2002.

S. Chen, M. Ravallion, «How Have the World's Poorest Fared Since the Early 1980s?», *Working paper* N°3341, Washington, D.C., Banque mondiale, June 2004.

J.-P. Cling, P. De Vreyer, M. Razafindrakoto, F. Roubaud, «L'impact de la croissance économique et des inégalités sur la pauvreté», in B. Decaluwe, F. Mourji, P. Plane, DeBoeck (dir.), *Le développement face à la pauvreté*, Paris, Economica, 2005.

J.-P. Cling, P. De Vreyer, M. Razafindrakoto, F. Roubaud, «La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté», *Revue Française d'Economie*, vol. XVIII, pp. 137-187, janvier 2004.

J.-P. Cling, M. Razafindrakoto, F. Roubaud (dir.), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, IRD-Economica, 2003.

A. Deaton, «Measuring poverty in a growing world (or measuring growth in a poor world)», *BREAD Working Paper* N°036, Princeton, July 2003.

D. Dollar, A. Kraay, «Growth is good for the poor», *Journal of Economic Growth*, Vol. 7 N°3, p. 195-225, September 2002.

D. Ghura, C-A. Leite, C. Tsangarides, «Is Growth Enough? Macroeconomic Policy and Poverty Reduction», *Working Paper* N° 02/112, Washington D.C., FMI, July 2002.

S.J. Reddy, T.W. Pogge, *How Not to Count the Poor*, New York, Columbia University, March 2003.

X. Sala-i-Martin, «The World Distribution of Income (Estimated from Individual Country Distributions)», *Working Paper* 8933, Washington, D.C., NBER, 2002.

R.H. Wade, «Is Globalization Reducing Poverty and Inequality?», *World Development*, Vol. 32 N°4, p. 567-589, April 2004.